



8. Le Canada et l'Europe francophone

Le Canada entretient avec la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et la France des rapports privilégiés. De plus, il est associé aux pays d'expression française d'Europe dans une coopération économique et culturelle, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, au sein d'organismes tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La France et la Belgique ont joué un rôle notable dans le retour aux sources de la culture canadienne française, en particulier au cours des vingt dernières années durant lesquelles un nombre sans précédent d'échanges ont eu lieu dans tous les domaines (personnes, information, biens culturels). L'association du Canada à ces pays francophones industrialisés **facilite la coordination des efforts déployés** pour aider les pays en voie de développement et coopérer avec eux sur les plans économique et culturel. Grâce à la langue française, cette entreprise sera plus efficace en capital humain, plus perméable à l'évolution technologique et scientifique et, l'existence de liens privilégiés aidant, elle sera particulièrement dynamique.

Le gouvernement canadien a créé deux centres culturels, l'un à Paris, l'autre à Bruxelles, afin de favoriser les échanges culturels avec la Belgique et la France, pays où, par ailleurs, les missions canadiennes consacrent des ressources importantes aux activités culturelles dans le territoire de leur accréditation.

Bien qu'il n'existe pas encore, entre pays francophones développés, de cadres d'échanges organisés autres que bilatéraux, certains projets des Sommets, à haut contenu technique, favorisent une concertation multilatérale suivie entre des pays tels la France, le Canada, la Belgique et la Suisse. **L'exemple du projet TV-5**, avec ses composantes TV5-Europe et TV5-Québec/Canada, est la meilleure illustration de ce phénomène qui constitue déjà l'embryon d'une **table de concertation** qui déborde la seule dimension du développement.